

Copyright Board
Canada



Commission du droit d'auteur
Canada

[CB-CDA 2024-099]

AVIS DE LA COMMISSION

**Instance : Tarifs de la radio non commerciale pour la reproduction [CSI: 2018 ;
CMRRA/SOCAN : 2020-2026]**

Le 25 novembre 2024

[1] Le 22 novembre 2024, la CMRRA et la SOCAN (« les Sociétés de gestion ») avec le consentement des Associations, ont demandé à la Commission de leur accorder une prolongation de trois jours pour répondre à la décision interlocutoire CB-CDA 2024-091, au mercredi 27 novembre 2024.

[2] La demande de prolongation est accordée. Les Sociétés de gestion peuvent répondre à la décision interlocutoire CB-CDA 2024-091 au plus tard le **mercredi 27 novembre 2024**.

Greg Gallo
Secrétaire général p.i.